

Projet de Fin d'Etudes (PFE) 2019

Approche spatiale des pratiques alimentaires comme indice d'intégration sociale

Sous la direction de Nathalie Brevet

Juliette Gasnier

**Approche spatiale des pratiques
alimentaires comme indice d'intégration :
Réflexion sur la construction d'une enquête
de terrain**

Directeur de recherche

BREVET Nathalie

GASNIER Juliette

2018-2019

Avertissement

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteure de cette recherche a signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

Formation par la recherche, Projet de Fin d'Etudes en Génie de l'aménagement et de l'environnement

La formation au génie de l'aménagement et de l'environnement, assurée par le département aménagement et environnement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme, de l'aménagement des espaces fortement à faiblement anthropisés, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir-faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement et de l'environnement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Dynamiques et Actions Territoriales et Environnementales de l'UMR 7324 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne sur la base du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), les mémoires à partir de la mention bien.

Remerciements

Je remercie Nathalie Brevet, maître de conférences en sociologie au département Aménagement et Environnement et tutrice de ce Projet de Fin d'Etudes, pour ses conseils avisés, sa disponibilité et son soutien lors de ce travail.

Je remercie également toutes les personnes rencontrées sur le terrain pour leur accueil, leur confiance, et leur intérêt dans ce projet.

Je remercie enfin toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à ce projet pour leurs avis, leurs appuis et leurs attentives relectures.

Table des matières

Avertissement	1
Formation par la recherche, Projet de Fin d'Etudes en Génie de l'aménagement et de l'environnement.....	2
Remerciements	3
Table des illustrations.....	5
Introduction.....	6
1. Le contexte du travail de recherche	7
1.1. La méthodologie de la recherche	7
1.2. Les termes clés liés à la migration	8
1.3. L'aménagement du territoire et la migration	10
2. L'intégration, un phénomène vu au travers des pratiques alimentaires	12
2.1. Le contexte de migration	12
2.2. Les mécanismes de l'intégration	13
2.3. L'alimentation : une porte d'entrée sur le terrain	17
3. L'espace alimentaire des réfugiés : enquête ethnographique.....	20
3.1. La méthodologie du travail de terrain.....	20
3.2. Les pistes d'analyse des entretiens	22
3.3. La construction d'un outil d'analyse	28
Conclusion	33
Bibliographie	34
Document écrit.....	34
Document audiovisuel.....	35
Webographie.....	36
Annexe.....	37
Annexe 1 : Présentation de l'association Utopia	37

Table des illustrations

Figure 1 : Exemple de projet proposé, source : https://reinventercalais.org/	11
Figure 2 : Schéma du cycle des relations ethniques selon Robert Park	23
Figure 3 : Cartographie des lieux d'ancrage des réfugiés, réalisation Juliette Gasnier, sous Arcgis	26
Figure 4 : Cartographie des lieux d'ancrage des réfugiés - zoom sur le centre-ville de Tours, réalisation Juliette Gasnier, sous Arcgis	27
Figure 5 : Exemple d'application de la logique floue, source : Cours d'IA - Introduction à la logique floue, Antoine Cornuéjols	30
Figure 6 : Définition de la variable « approvisionnement », réalisé sous Matlab	30
Figure 7 : Définition de la variable « français », réalisé sous Matlab	31
Figure 8 : Définition de la variable « intégration », réalisé sous Matlab	31
Figure 9 : Exemple d'application du modèle, réalisé sous Matlab	32

Introduction

Les phénomènes de migration ont souvent été étudiés. Cependant comme l'explique Manuel Calvo, les situations observées portent seulement sur un aspect de la migration : l'aspect économique. Sont alors souvent oubliés les aspects biologiques, sociaux et culturels qui vont eux aussi changer. [Calvo, 1982] De plus, contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'existe pas d'uniformisation, d'un point de vue alimentaire, des modes de vies. L'alimentation est révélatrice de la position dans un cycle de vie et dans un groupe social. Il est donc toujours pertinent d'étudier les pratiques alimentaires des groupes sociaux, comme un élément distinctif, biologique, culturel et historique.

Ce Projet de Fin d'Etudes (PFE) établit un lien entre alimentation, intégration et espace. Le travail, exploratoire, a été mené de deux manières complémentaires : travail bibliographique et travail de terrain. Il a pour but de valider la pertinence du sujet et de poser l'hypothèse de travail suivante : la diversité des lieux alimentaires est un des marqueurs de l'intégration sociale d'un groupe immigré.

L'étude du phénomène de migration actuelle se heurte souvent à l'absence de données. En effet, les études statistiques et autres travaux de recherche sont soit à une échelle nationale soit locale. A Tours, aucune donnée n'existe, que ce soit sur le nombre de réfugiés présents ou sur une thématique plus précise comme l'hébergement de ces personnes. L'enquête de terrain a donc été utilisée comme outil de récolte d'informations.

L'association Utopia lance en 2017 un réseau d'hébergement citoyen pour les réfugiés, elle propose à des bénévoles d'ouvrir leur maison pour accueillir un réfugié pendant une durée déterminée. Elle a été la porte d'entrée sur le terrain. Les mineurs étrangers isolés logés chez des hébergeurs solidaires constituent donc la population cible. C'est à la fois une opportunité sur le terrain et un intérêt pour une population, souvent sans protection, qui a orienté ce choix.

Les notions d'intégration ont été abordées selon les théories et travaux des sociologues de l'Ecole de Chicago conduits entre 1915 et 1940. Ils ont mis en avant des indicateurs d'intégration sociale comme l'éducation ou encore l'organisation de l'habitat. En effet, l'immigration et les relations des groupes ethniques sont des questions centrales de leurs recherches que l'on pourrait qualifier de sociologie urbaine.

Ce travail se propose d'établir, à travers les pratiques alimentaires, une cartographie des lieux d'ancrage pour les réfugiés. Pour cela, une palette d'outils est proposée : l'entretien, l'observation participante, le questionnaire et le modèle de logique floue.

Ce projet a eu pour but de poser une hypothèse de travail et de réfléchir à des outils permettant de la vérifier. Il est proposé en trois parties : la première explicite le contexte du travail de recherche, la seconde fait un lien entre l'intégration d'un groupe immigré et ses pratiques alimentaires, enfin la dernière partie détaille l'enquête ethnographique réalisée.

1. Le contexte du travail de recherche

La première partie présente le contexte de ce Projet de Fin d'Etudes : la naissance du sujet, la méthodologie utilisée et le lien avec l'aménagement du territoire. Elle définit également deux termes liés à la migration, « réfugié » et « migrant » et présente la situation actuelle d'arrivée des réfugiés mineurs en France.

1.1. La méthodologie de la recherche

Débuté en quatrième année, lors du cours « Méthodologie de la Recherche », ce Projet de Fin d'Etudes (PFE) se poursuit lors de la dernière année du cycle ingénieur. Contrairement aux travaux d'autres étudiants qui s'inscrivent dans le cadre d'un projet de recherche mené et coordonné par les professeurs ou des laboratoires, ce projet est une initiative étudiante et personnelle. Il aide à acquérir une méthodologie de travail dans le domaine de la recherche.

Conçu comme un travail exploratoire et itératif, il aborde la question de l'alimentation comme un des facteurs d'intégration pour les réfugiés mineurs en France. L'alimentation est observée selon la diversité de lieux alimentaires disponibles pour les réfugiés, notion explicitée dans la deuxième partie. Les différentes sources bibliographiques ont permis de comprendre le contexte actuel de migration en France, ainsi que le rôle et la place de l'alimentation dans une culture. Dans la bibliographie, figurent donc des émissions de radio, des documentaires télévisés, des articles scientifiques, des ouvrages et des rapports de colloques. Cette phase bibliographique a aidé à poser une problématique et une hypothèse de travail.

Le travail de terrain, commencé en parallèle a permis de conforter, d'invalider, de préciser ou de renouveler la problématique, les notions abordées et l'hypothèse de travail. L'entrée sur le terrain n'a pas été évidente et plusieurs personnes ont été sollicitées afin d'augmenter les chances de réponse positive. Le travail de terrain nécessite, en effet, beaucoup de temps, il s'agit de gagner la confiance d'une population sensible, très médiatisée et souvent stigmatisée. Ainsi, une réflexion a été apportée sur la manière d'approcher et d'appréhender le territoire et sa population. Les réponses apportées lors des entretiens ne sont ni révélatrices de la totalité du groupe observé, ni complètes. Elles sont valables pour chaque personne rencontrée, « l'individu ethnographique n'est ni un atome statistique ni une intériorité romanesque » (Beaud et Weber, p 282). En effet, les réponses reflètent un point de vue et le résultat d'un processus, c'est-à-dire le résultat des interactions sociales et personnelles d'un individu depuis sa naissance. C'est ce processus que cherche à analyser l'ethnographe. [Beaud et Weber, 2010]

Les deux phases de travail, bibliographique et de terrain, ont été complémentaires, précisant un peu plus à chaque itération la problématique et l'hypothèse de travail.

Ce projet a pour but de mettre en place des outils d'analyse de terrain et non de répondre à l'hypothèse énoncée. Il serait donc possible d'imaginer une continuité à ce travail. Un(e) autre étudiant(e), pourrait reprendre ce travail et compléter l'enquête de terrain. Cette personne pourrait alors utiliser les outils présentés dans ce projet mais également enrichir la palette d'outils. Il pourrait être intéressant d'enquêter sur un autre terrain (centre d'hébergement en région parisienne par exemple). Les deux travaux pourraient se compléter, l'un portant sur la définition de la problématique, de l'hypothèse et des outils à utiliser, l'autre portant sur l'enquête de terrain, du choix du terrain et de l'analyse des données.

1.2. Les termes clés liés à la migration

Avant de commencer à aborder le sujet de l'intégration des réfugiés à travers les pratiques alimentaires, il est important de définir les termes du sujet. Les notions présentées dans la suite de ce Projet de Fin d'Etudes (PFE), ont été abordées selon les définitions qui vont être données.

Les termes « migrant » et « réfugié » doivent être distingués. En effet, ce sont des termes très utilisés actuellement, parfois pris l'un pour l'autre. Le vocabulaire associé à la migration a souvent une connotation négative, comme avec le terme « immigré ».

En reprenant les définitions du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), on note qu'un migrant est « un individu effectuant une migration », c'est-à-dire se déplaçant d'un point A vers un point B. Si l'on parle d'un travailleur migrant, c'est alors « un individu travaillant dans un autre pays que le sien ». Toute personne est donc migrante à un moment de sa vie, que ce soit pour aller au travail, partir en vacances, déménager vers une autre ville, etc. (la distance parcourue n'étant pas prise en compte dans le déplacement). Cette définition peut être complétée par celle donnée par l'UNESCO, un migrant « peut être compris comme toute personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays ». Cependant, cette définition demande à être complétée : certains pays considèrent comme migrants des personnes nées dans le pays.

La plus large définition montre la difficulté à cerner le phénomène actuel de migration. En effet, il faut distinguer les personnes qui quittent leur pays pour des raisons politiques, de conflit, de persécution, de dégradations environnementales, des personnes qui travaillent ou vivent dans un autre territoire pour une meilleure qualité de vie. En d'autres termes, il faut distinguer les personnes qui doivent quitter leur pays pour des raisons indépendantes de leur volonté, des personnes qui choisissent de partir de leur pays. [UNESCO, 2018]

Un réfugié est « une personne qui a trouvé refuge hors de sa région, de son pays d'origine dans lequel il était menacé (par une catastrophe naturelle, une guerre, des persécutions politiques, raciales, etc.) » (CNRTL, 2018). Cette définition peut être complétée par celle du Ministère de l'Intérieur qui explicite le statut de réfugié, une des trois formes de protection en France parmi la protection subsidiaire et le statut d'apatride.

« Le statut de réfugié peut vous être accordé sur trois fondements :

1. La convention de Genève relative au statut de réfugiés du 28 juillet 1951. Le statut de réfugié est délivré à « toute personne qui (...) craignant avec raison d'être persécutée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays » ;
2. L'asile dit constitutionnel, qui tire son origine de l'alinéa 4 du préambule de la Constitution de 1946. Le statut de réfugié est accordé à « toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » ;
3. Le mandat du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) : si vous avez été reconnu réfugié par le HCR sur la base des articles 6 et 7 de son statut. »

(Ministère de l'Intérieur – Direction générale des étrangers en France, 2015)

Il est possible de résumer la différence entre ces deux termes ainsi : un migrant est une personne se déplaçant d'un territoire à un autre ; un réfugié est une personne quittant son pays car elle y est persécutée, elle rejette la protection de son pays et cherche la protection dans un autre pays.

Dans ce travail, les mineurs étrangers isolés et logés chez des hébergeurs solidaires en France constituent la population cible. D'une part, le terrain a conditionné le choix de la population : l'association Utopia (Annexe 1) fait le lien entre les hébergeurs solidaires et les réfugiés. D'autre part, le statut des réfugiés mineurs est un peu différent de celui des adultes et donc intéressant à prendre en compte. En effet, à leur arrivée en France, les mineurs sont placés sous la responsabilité des départements qui ont une obligation de protection¹ envers eux. Les jeunes étrangers isolés relèvent de la responsabilité de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), qui est chargée de les repérer et de les signaler au procureur. Il lui faut ensuite procéder à un entretien qui permet de déterminer si le mineur relève du dispositif de protection. La minorité du jeune est également vérifiée lors de cet entretien et d'un examen médical (examen osseux). Début 2019 à Tours, il faut plus de trois semaines pour obtenir un entretien avec les services de l'ASE. Le procureur oriente ensuite le jeune vers un département d'accueil. L'ASE sera chargée d'assurer l'hébergement, la bonne santé physique et

¹ « Les droits fondamentaux des mineurs sont définis par la Convention internationale des droits de l'enfant. Ils incluent notamment l'hébergement, le droit à l'éducation et à la formation professionnelle et à la santé. Ces droits sont transposés dans les articles L.221-1, L.221-2 et suivants du CASF, et placés sous la responsabilité des départements. » (InfoMIE, 2013)

psychique, l'accès à l'éducation et l'aide à la constitution d'état civil. Les jeunes réfugiés bénéficient également d'une aide financière. Dans le cas d'une décision négative, c'est notamment la situation des personnes interrogées, le parquet prononce un non-lieu à assistance éducative, la mise à l'abri des jeunes est interrompue. Il est alors possible de saisir le juge des enfants, cependant c'est un dispositif très long et les jeunes ne bénéficient d'aucune protection en attendant le recours, ils n'ont alors aucun représentant légal. Les hébergements d'urgence ne peuvent pas les accueillir puisqu'ils sont réservés aux personnes majeures, ils sont alors contraints de dormir dans la rue. Certains sont accueillis par des hébergeurs solidaires qui leur offrent le gîte et le couvert ainsi qu'une aide pour constituer le dossier de recours. [InfoMIE, 2013] C'est le cas des enquêtés, qui ont parfois vécus dans la rue avant de rentrer dans ce réseau solidaire et bénévole.

1.3. L'aménagement du territoire et la migration

Entre les chiffres donnés par les organismes et la médiatisation politique faite autour de ce sujet, des travaux de recherches, en sciences politiques ou en sociologie par exemple, trouvent leur place. Ils permettent d'approfondir les connaissances sur ce sujet, en s'affranchissant des données chiffrées et des messages politiques. En 2015, la sociologue Isabelle Coutant² a mené un travail de terrain portant sur l'installation d'un campement de migrants, dans son quartier, au sein d'un lycée désaffecté, place des Fêtes dans le 19^{ème} arrondissement de Paris. Elle publie, en 2018, un ouvrage intitulé *Les migrants en bas de chez soi* qui raconte sa démarche. D'autres initiatives de sociologues, d'urbanistes, d'architectes ont lieu à la Jungle de Calais. C'est notamment le cas de l'organisme PEROU, réunissant des sociologues, des urbanistes, des architectes, des anthropologues mais aussi des politologues, des juristes et des photographes. En 2016, ils proposent un plan d'action nommé « Réinventer Calais », composé de neuf projets visant à faire de Calais, une ville reconnue mondialement pour son hospitalité et sa diversité culturelle. Ce projet est proposé sous forme numérique à l'aide d'un site Internet : <https://reinventercalais.org/>. De plus, une publication, qui prend la forme du magazine d'information de la ville, est distribué aux habitants en avril 2016. Le camp sera démantelé en octobre 2016.

² Isabelle Coutant est chargée de recherche CNRS au département de sociologie. Elle a travaillé sur les transformations des classes populaires, à partir d'enquêtes ethnographiques, sur les conditions sociales de la tolérance à l'égard de squatters (*Politiques du squat*, 2000). Elle a également participé à des recherches collectives : enquête de terrain sur la banlieue pavillonnaire (*La France des petits-moyens*, 2008) et étude sur les usages d'une Maison des adolescents (*Juger, réprimer, accompagner*, 2013).

1. POUR L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE CITÉ ÉPHÉMÈRE DU XXI^E SIÈCLE

Mars 2016 : Un bidonville de 5 000 personnes venues du monde entier, poursuivant ici le rêve d'une vie meilleure. Une cinquantaine de restaurants, une trentaine d'épiceries, des lieux de culte, des équipements culturels et des habitats construits à la main, à la force d'une solidarité internationale unique au monde. Des formes architecturales parfois complexes, des organisations spatiales souvent rapportées de contrées lointaines. Des risques démultipliés cependant, malgré une trentaine de « Fire points », une centaine de latrines, 116 points d'eau, un système de ramassage des ordures, une viabilisation de la dite « Main Street ». En outre, un bâti en proie à une dégradation rapide, et une urbanité enclavée, réprimée, séparée de la ville par le « nettoyage » et la neutralisation d'une « bande de 100 mètres », par des dispositifs de sécurité et des barrages de forces de l'ordre omniprésents.

Mars 2017 :

Une cité éphémère accueillie pour une durée de cinq ans sur le territoire de Calais, telle une ville foraine en supplément de la ville historique, tel un havre qui fera nécessairement école le long des parcours migratoires en Europe. Dans la cité, la viabilisation d'un réseau de circulations douces pour piétons et vélos se prolonge route de Gravelines, rue de Garennnes et chemin des Dunes, et s'augmente de nouvelles lignes de transports en commun. Jalonnant ce réseau dont l'artère principale est accessible aux véhicules de pompiers, de multiples fontaines, toilettes sèches, dispositifs anti-incendie et équipements nécessaires au ramassage des ordures. En lisière, dans la « bande des 100 mètres » et, au-delà, le long des cheminements conduisant au centre-ville, un jardin en mouvement généré par la culture des milles essences repérées ici. La préfiguration du devenir « Tiers paysage » de la lande qui, dans cinq ans, sera rendue à son statut de site protégé, de « Réserve pour oiseaux migrateurs ».

Figure 1 : Exemple de projet proposé, source : <https://reinventercalais.org/>

D'autres travaux de recherches abordent le sujet de l'accueil des réfugiés en France, les chercheurs sont souvent dans un département de sociologie, de sciences politiques ou de géographie. L'aménagement du territoire n'est pas distant de cette question de recherche, en effet on retrouve dans l'organisme PEROU³, des urbanistes et des architectes. Ils utilisent leurs savoir-faire professionnels pour analyser et comprendre les phénomènes urbains actuels : surpeuplement, insalubrité des logements, inhospitalité de la ville.

De plus, le travail de terrain est un des outils utilisés par les urbanistes. La méthode « Palo Alto » et les ateliers participatifs de coproduction urbaine (aussi appelés *design charrettes*) donnent la parole à l'habitant et le considèrent comme un acteur du projet d'aménagement. Il a alors une posture d'expert sur un territoire qu'il habite.

Même si ce travail semble aux frontières des questions de l'aménagement du territoire, il se recoupe avec le département en abordant des questions de spatialité et de peuplement, de place des minorités dans la ville et d'intégration. Le chercheur ne se positionne pas comme un expert sur le processus qu'il observe, il choisit de regarder une situation à travers la vision des enquêtés. C'est finalement une mise en lumière d'une population sensible, presque invisible dans la ville, qui est proposée dans ce projet de recherche.

³ Le PEROU est une association fondée en septembre 2012, se décrivant comme « un laboratoire de recherche-action » (PEROU, 2012) sur la ville et cherche à articuler action sociale et architecturale. Il s'intéresse plus précisément aux habitants qui ne sont « jamais considérés comme habitants à part entière » (PEROU, 2012).

2. L'intégration, un phénomène vu au travers des pratiques alimentaires

La deuxième partie propose des éléments liés au contexte de migration : chiffres et faits médiatiques. L'intégration, vue à travers l'Ecole de Chicago, et l'alimentation, comme support de l'identité individuelle et collective, sont ensuite définies et mises en lien.

2.1. Le contexte de migration

Le sujet de la migration, et notamment la migration des réfugiés politiques ou économiques, est très médiatisé en France. Le sort des réfugiés est souvent mentionné, que ce soit à la télévision, à la radio, dans les journaux, sur les réseaux sociaux mais également à une plus grande échelle comme lors de sommets internationaux. Leur présence sur le territoire français peut être vue comme une menace, une opportunité, un poids, etc. C'est donc un sujet délicat, souvent polémique, à aborder en restant le plus objectif possible.

En 2017, on compte 25,4 millions de réfugiés dans le monde, nombre en augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. Plus de la moitié a moins de 18 ans. [UNHCR, 2018] La même année, en France, on compte un peu plus de 100 000 demandes d'asile, personnes qui demandent la protection de l'Etat français. Ce nombre est également en augmentation par rapport à 2016, de 17 %, tout comme les demandes des mineurs étrangers isolés, en augmentation de 24,7 %. [UNHCR, 2017]

Des faits médiatisés montrent la difficulté à trouver un accord sur l'accueil des migrants pour les autorités européennes. Durant ces deux dernières années, deux faits fortement médiatisés sont retenus pour leur lien avec ce travail : l'Aquarius et le délit de solidarité.

Le navire Aquarius est un bateau d'une capacité d'accueil de 500 personnes. Il sillonne la mer Méditerranée avec SOS Méditerranée et MSF (Médecins Sans Frontière). En 2017, plus de 15 000 personnes sont secourues, nombre en augmentation de 34 % par rapport à l'année précédente. [SOS Méditerranée, 2017] Parmi ces personnes, un tiers est mineure. La même année, les interceptions des embarcations par les garde-côtes libyens s'accroissent, à la suite d'un accord signé entre l'Italie et la Libye. Le bateau est autorisé à accoster en Italie, en France ou à Malte, pays où les réfugiés sont pris en charge. La mission de l'Aquarius a été entravée à plusieurs reprises, en raison des tensions avec les garde-côtes libyens et de la difficulté du bateau à obtenir un pavillon, sans lequel il ne peut accoster. Enfin, les pays d'accueil éprouvent des difficultés (économiques, financières et politiques) à prendre en charge les personnes secourues. La mission de l'Aquarius est stoppée depuis décembre 2018, faute de pavillon. Depuis le début des opérations, en 2016, l'Aquarius a secouru près de 30 000 personnes.

Un autre épisode marquant fut le débat autour du délit de solidarité. En effet, plusieurs citoyens ont été condamnés à une peine de prison avec sursis pour avoir aidé des migrants à traverser la frontière franco-italienne. L'exemple de Cédric Herrou, agriculteur biologique, a été l'un des plus médiatisés.

Un documentaire, sorti en octobre 2018, relate son histoire de 2015 à aujourd'hui. Cependant, il est important de rappeler que le délit de solidarité n'existe pas juridiquement, c'est « un slogan politique qui résume une situation » (Le Monde, 2017). Cette appellation fait référence à l'article L 622 du code de l'entrée, du séjour des étrangers et du droit d'asile. Il est indiqué que « toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger en France » risque jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende. Edité en 1945, cet article avait été écrit pour lutter contre les réseaux clandestins de passeurs. Cependant, le recours à cet article a été utilisé contre plusieurs citoyens et associations humanitaires qui avaient aidé des migrants de manière bénévole.

En juillet 2018, le Conseil constitutionnel consacre la valeur du principe de fraternité, qui a désormais une valeur juridique. Il en découle alors « la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national » (Décision n° 2018-717/718). Cette décision induit des retombées importantes pour les associations, qui travaillent quotidiennement avec les réfugiés, mais également pour la France qui montre là l'application très concrète de sa devise « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Il existe d'autres faits marquants concernant l'accueil des réfugiés en France, la place de l'Union Européenne, la mobilisation citoyenne dans les territoires frontaliers, etc. Cependant, le but est ici d'exposer le contexte d'accueil de cette population sensible au cours des dernières années.

2.2. Les mécanismes de l'intégration

Pour aborder la notion d'intégration, il est possible de prendre comme base de réflexion celle des travaux de recherche conduits entre 1915 et 1940 par des enseignants et des étudiants de l'Université de Chicago. Les recherches menées s'intéressent au problème de l'immigration et à l'assimilation des personnes immigrées à la société américaine. C'est donc une sociologie urbaine qui présente des méthodes originales de recherche : utilisation de documents personnels, travail sur le terrain, exploitation de diverses sources documentaires. Les chercheurs sont invités à produire des connaissances utiles au règlement des problèmes sociaux concrets, c'est une des principales caractéristiques de cette recherche empirique. Ils défendent également la complémentarité entre le travail qualitatif et quantitatif, entre le terrain et la théorie.

Chicago est une des trois villes les plus peuplées des Etats-Unis. Elle connaît une très forte augmentation de sa population en un siècle, passant de 4 470 en 1840 à 3,5 millions d'habitants en 1930. Les immigrants fuient les difficultés économiques et la guerre qui éclate en Europe. Plusieurs nationalités sont concernées : des Allemands, des Scandinaves, des Irlandais, des Italiens, des Polonais, etc. A la fin du 20^{ème} siècle, la ville est cosmopolite, plus de la moitié des habitants est née hors des Etats-Unis.

Le département de sociologie devient très vite un centre d'enseignement réputé dans le pays. Il évolue d'une sociologie spéculative à une sociologie de l'action avec des travaux de terrain et la résolution de problèmes sociaux contemporains : l'immigration et les relations ethniques sont des questions centrales. Selon Stow Persons, professeur d'Histoire, « les chercheurs de Chicago se sont identifiés avec cette aile du « mouvement progressiste » qui croyait en la capacité de la société américaine d'assimiler ces minorités ethniques. Leurs travaux ont représenté à la fois le point culminant de la tradition assimilationniste et les premières tentatives faites par des chercheurs de circonscrire les limites de cette tradition » (Persons, p 78). Les chercheurs en ont retiré des concepts majeurs, toujours utilisés, comme la désorganisation sociale, la marginalité et l'acculturation.

La désorganisation sociale est un concept fondamental quand on étudie la migration d'un groupe. L'organisation sociale est un ensemble de conventions, d'attitudes, de valeurs collectives qui l'emportent sur les intérêts individuels d'un groupe social. Dans ce cas, la désorganisation sociale correspond au déclin de l'influence des règles sociales sur les individus. C'est un « affaiblissement des valeurs collectives ainsi qu'un accroissement et une valorisation des pratiques individuelles » (Coulon, p 28).

Il existe deux types de désorganisation : familiale et communautaire. Lors d'une migration, les familles vont faire face à cette désorganisation en se réorganisant, c'est-à-dire en conservant leurs pratiques traditionnelles (notamment les pratiques religieuses qui sont les moins perméables au changement). La désorganisation n'est qu'une phase du cycle des relations ethniques, elle est précédée par l'organisation et suivie par la réorganisation. Cette dernière ne constitue pas un retour en arrière, c'est-à-dire un retour à la phase d'organisation, mais va permettre de s'adapter à un nouvel environnement. Il existe de nombreux indicateurs de réorganisation sociale comme l'entraide entre les immigrants, l'éducation, l'organisation de l'habitat, etc.

Une nuance sera, par la suite, apportée par William Foote Whyte, sociologue pionnier de l'observation participante. Il étudie la communauté italienne dans la banlieue de Boston. Elle est désorganisée si on l'analyse par rapport aux institutions de la société en général et aux critères de la société américaine. Cependant, la communauté italienne a sa propre organisation complexe. Elle est structurée sur des « relations personnelles et hiérarchisées, fondées sur un système d'obligation réciproques » (Whyte, p 272). Ce n'est donc pas un manque d'organisation mais une organisation sociale différente.

Entre 1914 et 1933, plus d'une quarantaine de thèses ou ouvrages a été rédigée par des étudiants de Chicago sur les relations ethniques, culturelles et raciales. Robert Park, sociologue américain à l'origine de la première Ecole de Chicago, identifiera notamment quatre phases dans le processus de désorganisation sociale : la rivalité, le conflit, l'adaptation et l'assimilation. En 1914, Robert Park publie son premier article sur le problème posé par l'assimilation : il rejette alors l'hypothèse selon laquelle l'unité nationale exige une homogénéité ethnique.

La rivalité, première phase du processus de désorganisation, est inconsciente et personnelle. C'est la forme d'interaction la plus élémentaire, universelle et fondamentale. Comme le précisent Robert Park et Ernest Burgess dans leur ouvrage *Introduction to the Science of Sociology* « La rivalité est le processus qui organise la société. Elle détermine la répartition géographique de la société et la distribution du travail. La division du travail, ainsi que la vaste interdépendance économique entre individus et groupes d'individus qui est si caractéristique de la vie moderne, sont des produits de la rivalité. Par ailleurs, l'ordre moral et politique, qui s'impose sur cette organisation compétitive, est le produit du conflit, de l'adaptation et de l'assimilation ». (Park et Burgess, p 508)

Le conflit, est une phase inévitable lorsqu'on met en présence des populations différentes. Il manifeste la prise de conscience de la rivalité à laquelle sont soumis les groupes sociaux. Contrairement à la première phase, le conflit est conscient et implique très fortement l'individu. De plus, il accompagne l'installation des individus dans leur nouvel environnement. En effet, « la rivalité détermine la position d'un individu dans la communauté, le conflit lui assigne une place dans la société ». (Park et Burgess, p 574)

L'adaptation peut être considérée « comme une sorte de mutation ». (Park et Burgess, p 510) C'est un effort que doivent faire les individus et les groupes sociaux pour s'ajuster aux situations créées par les deux phases précédentes. Lors de cette phase, une coexistence s'est mise en place entre les groupes qui demeurent des rivaux potentiels mais acceptent leurs différences. Ce phénomène social concerne la culture, les habitudes et la technique véhiculées par les groupes sociaux.

Enfin, la dernière phase du processus de désorganisation est l'assimilation. A ce stade, les différences entre les groupes se sont estompées et les valeurs respectives se sont amalgamées. Ce phénomène de groupe montre « qu'il y a interprétation et fusion, au cours desquelles les individus acquièrent la mémoire, les sentiments et les attitudes de l'autre et, en partageant leur expérience et leur histoire, s'intègrent dans une vie culturelle commune » (Park et Burgess, p 735). Robert Park définit l'assimilation comme un processus au cours duquel les groupes participent activement au fonctionnement de la société tout en conservant leurs particularités. En 1937, Robert Park modifie la fin du cycle de désorganisation qui mène à la réorganisation. En effet, il ne compte plus sur une assimilation complète et optimiste du groupe à la société mais sur trois formes d'assimilation : l'assimilation complète, l'élaboration d'un système de castes (sur le modèle de la colonisation de l'Inde) ou bien la persistance d'une minorité raciale (sur le modèle des Juifs en Europe).

Dans les années trente, d'autres thèses se développent, en contradiction avec celle proposée par Robert Park. William Brown, sociologue, considère la phase de conflit comme une phase endémique, qui marque chaque autre phase des relations ethniques entre les communautés. Selon lui, le conflit culmine dans la phase d'adaptation. Il rejette également l'idée de l'assimilation complète. En 1930 date de sortie de sa thèse, les Noirs sont toujours infériorisés dans la société américaine par rapport aux Blancs. En 1932, Franklin Frazier, un autre sociologue, fait clairement la différence entre l'acculturation et l'assimilation. Selon lui, l'acculturation est le phénomène par lequel un individu acquiert la culture du groupe.

L'assimilation est un processus qui englobe l'acculturation et qui suppose une complète identification au groupe. Franklin Frazier travaille sur le concept d'assimilation, selon ses définitions il estime que les Noirs sont acculturés mais pas assimilés.

À la suite de toutes ses définitions données par les travaux de l'Ecole de Chicago, il semble important de préciser que cette école, et ses auteurs, proposent une vision optimiste de l'immigration. Le métissage est vu comme un enrichissement. L'état d'homme marginal⁴, notion proposée par Robert Park, est ponctuel et disparaît avec l'assimilation à la société d'accueil. Franklin Frazier, quant à lui, introduit la différence entre assimilation culturelle et sociale. Pour lui, l'assimilation ne peut pas être totale tant que les droits sociaux du groupe immigré sont différents de ceux du groupe d'accueil. Par conséquent, l'assimilation passe par la lutte contre la discrimination raciale et l'égalité des droits.

Les chercheurs de l'Ecole de Chicago ont étudié le problème de l'immigration et l'assimilation des personnes immigrées à la société américaine. Ce travail leur a permis d'identifier plusieurs marqueurs de la réorganisation sociale d'un groupe tel que l'organisation de l'habitat par exemple. Leurs théories et concepts ont été utilisés dans ce projet. En effet, les pratiques alimentaires d'un groupe peuvent constituer un autre marqueur de la réorganisation sociale, c'est ce qui a pu être mis en avant grâce à l'enquête de terrain menée à Tours.

⁴ La notion d'homme marginal est développée par Robert Park en 1928. L'homme marginal est toujours un migrant, il fait avancer la civilisation car c'est « un être humain plus civilisé que les autres ». C'est l'exemple de l'immigrant de la deuxième génération qui subit les effets de la désorganisation, il est en transition entre l'adaptation et l'assimilation. L'homme marginal est partagé entre deux cultures mais est aussi un lien entre ces deux cultures. (Coulon, 2012)

2.3. L'alimentation : une porte d'entrée sur le terrain

L'alimentation est un objet d'étude situé au croisement de plusieurs domaines tels que la culture, la santé et l'économie par exemple. Les questions les plus souvent abordées ont un aspect économique, avec des sujets portant sur la répartition du budget entre l'alimentation et les autres postes de dépense. Ils sont souvent abordés dans des enquêtes, comme celles réalisées par l'INSEE entre 1965 et 1991 (Enquête permanente de consommation alimentaire). Ces dernières constituent aujourd'hui la principale source de données statistiques sur l'alimentation. Au début du 21^{ème} siècle, des enquêtes, plus qualitatives, apportent de nouvelles informations sur l'organisation et le contenu des repas, le lien entre alimentation et santé ainsi que des éléments liés aux rapports familiaux et conjugaux. Elles permettent également de réduire le possible écart entre la déclaration et la véracité des données, principale lacune des enquêtes quantitatives.

L'alimentation peut être étudiée dans des domaines variés, cependant les travaux auront toujours un point commun : la persistance des différences sociales en matière de consommation alimentaire. Les catégories aisées voient l'alimentation comme un élément de distinction. Ce groupe socio-économique peut accéder aux épiceries fines, consommer des produits coûteux, rares et connotés socialement par leur provenance (Fauchon, Ladurée, etc.). Pour les catégories plus populaires, l'alimentation est souvent liée à une consommation de masse, qu'il est possible d'illustrer par des habitudes de fréquentation des hypermarchés.

La mondialisation entraîne un flux d'hommes et de produits, ce qui conduit à penser que les pratiques alimentaires s'uniformisent. Pourtant, l'alimentation garde une particularité nationale, voire régionale dans les produits consommés. Les grandes chaînes de restauration rapide mondiale adaptent leurs produits et leurs recettes à chaque pays. L'industrie agro-alimentaire reste vigilante à cette différence même pour un public plus jeune (exemple des petits pots pour bébés).

Relier alimentation et migration semble alors pertinent, en effet c'est une des pratiques quotidiennes de tout groupe social. C'est un élément vital pour l'organisme humain. Il paraît donc intéressant d'étudier les pratiques alimentaires d'un groupe social sensible qui a connu des conditions de vie très difficiles (maltraitance, famine, guerre, violences physiques, ...). Comme le montre Manuel Calvo, l'alimentation « est en effet un lieu de rencontre et de synthèse du biologique, de l'économique, du social et du culturel vécus par le groupe. Peu d'éléments échappent en réalité à une observation globale de l'alimentation : du sensoriel au sémiologique, du religieux au biologique, de l'économique à l'imaginaire, presque tout vaut d'être observé. C'est pourquoi l'alimentation est un des systèmes révélateurs de la participation différentielle des groupes à la société globale et des membres au groupe ; elle met en évidence la place et le lieu que la société leur concède » (Calvo, p 385).

Comme disait Jean Anthelme Brillat-Savarin « Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es » (Brillat-Savarin, aphorisme IV), l'alimentation est le support de l'identité individuelle et culturelle. C'est le support de l'identité individuelle puisque le développement d'un individu passe par différents goûts depuis sa naissance

et qu'il adhère ou rejette les traditions culinaires familiales. C'est également le support de l'identité des groupes sociaux. Certains aliments sont des aliments identitaires de base, comme le pain pour la civilisation occidentale, le couscous au Maghreb, le riz dans les pays asiatiques. Les cuisines nationales sont la représentation symbolique de la nation, d'une histoire et d'une appartenance commune, elles renvoient une représentation du groupe social.

L'étranger est souvent défini par ses habitudes alimentaires différentes de celle du groupe social ou de l'individu. Comme l'écrit Françoise Héritier-Augé, anthropologue, « l'Autre, c'est d'abord celui qui ne mange pas comme soi » (Héritier-Augé, p 61).

Le phénomène de migration conduit à la rencontre de pratiques alimentaires différentes, celle de la société d'origine et celle de la société d'accueil. Il est possible d'analyser les pratiques culinaires des migrants selon l'axe permanences/modifications. Ces dernières peuvent être liées à des contraintes budgétaires, d'offre ou bien associées à une mauvaise réputation d'un produit dans la société d'accueil. On observe alors un abandon ou une modification du plat – substitution⁵ d'un aliment à un autre. De plus, certains plats communs peuvent, à la suite de la migration, devenir des plats « totem » (Calvo, p 420). Ils représentent alors l'identité du groupe d'origine.

L'alimentation est le support de l'identité individuelle et culturelle. De plus, elle n'est pas uniforme, le phénomène de migration amène, en effet, à un changement des pratiques alimentaires. Il est alors possible de se demander si les pratiques alimentaires d'un groupe immigré peuvent constituer un marqueur d'intégration sociale. L'étude de ces pratiques amène plusieurs angles d'étude, une seule thématique a été retenue dans ce travail. En effet, l'alimentation correspond, à la fois, à la façon de cuire un aliment⁶, à la manière de table (repas pris en commun ou entre hommes adultes seulement, autour d'une table ou assis au sol, dans un même plat ou dans des assiettes individuelles, etc.), aux goûts, aux produits de base utilisés, etc. Il a été choisi de retenir l'aspect spatial et d'établir une cartographie des lieux d'alimentation des réfugiés de la ville de Tours.

Ces lieux sont divisés en trois catégories : les lieux d'approvisionnement, les lieux de préparation et enfin les lieux de consommation des aliments. Il existe trois types de lieux d'approvisionnement [Régner, 2006] :

- Le commerce de proximité, aussi appelé commerce banal, qui ne présente aucune marque ethnique et des produits ordinaires pour la clientèle du pays d'accueil.
- Le commerce exotique propose des produits des pays étrangers pour la clientèle du pays d'accueil.
- Enfin, le commerce de type communautaire destiné à la clientèle immigrée avec des produits ciblés.

⁵ « La substitution est une opération matérielle (et culturelle) consistant à suppléer, dans un ensemble d'ingrédients destinés à composer un plat, celui (ou ceux) qui fait défaut (en raison de sa rareté ou de son coût) par un autre (ou d'autres) dont certaines qualités sont similaires. » [Anthropologie de l'alimentation, Calvo, p 418]

⁶ Lévi-Strauss, Claude, *Le triangle culinaire*, l'Arc, n°26, p 19-29, 1965

De la même manière, plusieurs formes de ravitaillement peuvent être observées [Calvo, 1982] :

- Les produits alimentaires recherchés par le groupe social immigré sont les mêmes que ceux de la société d'insertion. Dans ce cas, le ravitaillement ne présente aucune singularité. Toutefois, les pratiques religieuses peuvent parfois restreindre le choix alimentaire (viande halal ou cachère).
- Les produits alimentaires recherchés par le groupe immigré sont différents de ceux du groupe d'accueil. Les circuits de production et de distribution peuvent être inexistantes et l'approvisionnement en produits ethniques devient difficile. Les produits sont alors rares et coûteux. C'est souvent dans ce cas qu'on observe des méthodes de substitution d'un produit par un autre.
- Quand la situation géographique le permet, des stratégies d'approvisionnement, appelées « loisirs utiles » (Calvo, p 397), peuvent être mises en place. Cela consiste par exemple en un jardin potager.
- Enfin, le don de denrées alimentaires peut également constituer une forme d'approvisionnement.

La fréquence et la diversité de la commercialisation des denrées nécessaires sont révélatrices du « degré de structuration » auquel le groupe social immigré est arrivé. Cela permet également d'observer si le groupe est inclus dans un réseau alimentaire ou si, au contraire, ce n'est qu'un groupe dispersé n'ayant recours qu'à des « enclaves » de distribution de produits alimentaires. [Calvo, 1982]

Les lieux d'alimentation sont donc divisés en trois catégories, la première étant détaillée ci-dessus. On note que, sur le terrain étudié, les lieux de préparation et de consommation sont regroupés dans un même lieu : le foyer de l'hébergeur solidaire.

3. L'espace alimentaire des réfugiés : enquête ethnographique

La troisième partie présente le travail de terrain mené en parallèle du travail bibliographique. Un retour sur la méthodologie utilisée, pour mener ce travail, est dressé. Ensuite, une première analyse des entretiens est proposée ainsi que la construction d'un outil de travail en prolongement de ce projet.

3.1. La méthodologie du travail de terrain

Le travail de recherche débute en avril 2018 lors du cours « Méthodologie de la Recherche » où les étudiants sont amenés à proposer un sujet de recherche, sur lequel ils travailleront à partir de septembre 2018. A la suite d'un changement de la maquette pédagogique, les étudiants ont eu le choix entre leur sujet constitué pendant ce cours et un sujet proposé par les professeurs. C'est la première année que ce système est mis en place. Ce travail de recherche est accepté par Nathalie Brevet, maître de conférences en sociologie, et débute en septembre 2018.

Dès le départ, la volonté est de se rapprocher du milieu étudié, de confronter les concepts et notions abordés précédemment à un travail de terrain. La recherche est menée de manière itérative, en faisant des allers-retours entre l'enquête ethnographique et le travail bibliographique.

Conditions de l'enquête ethnographique

- L'interconnaissance : le « milieu ou groupe d'interconnaissance désigne un ensemble de personnes en relation directe les unes avec les autres ou plus exactement qui disposent, les unes sur les autres, d'un certain nombre d'informations nominales » (Beaud et Weber, p 275). Cette condition est la plus importante pour mener à bien le travail d'enquête ethnographique, elle permet de dégager la dynamique du groupe. Interconnaissance ne sous-entend pas harmonie entre les personnes du groupe ni connaissance de visu de l'autre.
- La réflexivité ou l'auto-analyse : l'enquêteur doit « sans cesse analyser ce qui se passe en le rapportant à ce qu'il fait » (Beaud et Weber, p 276). La réflexivité a plusieurs usages, elle permet d'explicitier les surprises, c'est-à-dire la différence entre ce à quoi s'attendait l'enquêteur et ce qui s'est passé ; d'analyser l'interaction d'enquête, c'est-à-dire « à rapporter l'enquête à ses conditions sociales de possibilité » (Beaud et Weber, p 276) ; de présenter un témoin, c'est-à-dire de présenter les conditions objectives qui rendent compte du point de vue de l'enquêté.
- La longue durée : L'enquête doit être « de longue durée », « le temps passé sur place ouvre la possibilité de véritables « rencontres », de véritables « échanges différés », d'un jeu sur le temps avec les enquêtés » (Beaud et Weber, p 278). De plus, l'installation sur le terrain permet à l'enquêteur d'avoir une identité au sein du groupe. Comme mentionné auparavant cette condition n'a pas pu être pleinement remplie.

Dès septembre, des associations et des organismes tourangeaux sont contactés, afin de rentrer sur le terrain. Pour expliquer le travail de terrain, il est possible d'utiliser la métaphore de la maison employée par Myriam Aït-Aoudia dans son article sur les dynamiques d'enquête dans les partis (2010). Il existe plusieurs manières d'entrer dans une maison que ce soit par la porte, par la fenêtre ou par la cheminée. Cependant, le plus difficile est d'y rester le plus longtemps possible et de réussir à visiter toutes les pièces, pour en avoir une vue d'ensemble. De la même façon, il existe plusieurs manières de rentrer sur le terrain, l'objectif étant d'y rester assez longtemps pour en avoir une connaissance pertinente.

Plusieurs associations et organismes tourangeaux sont contactés : Chrétiens Migrants, Utopia, CADA⁷ de Joué-lès-Tours géré par Adoma, etc. Une première entrée sur le terrain a lieu fin octobre avec l'association Chrétiens Migrants (Figure 4). L'échange, très constructif, permet de comprendre le contexte d'arrivée et de prise en charge, notamment administrative, des réfugiés à Tours.

En effet, pour cette association, créée depuis une vingtaine d'années, la principale mission est de leur obtenir des papiers, c'est-à-dire de régulariser leur situation sur le territoire français. La seule personne en charge de l'association essaye d'aider au mieux les personnes qu'elle reçoit, avec un important manque de moyens financiers : plus de 40 000 € nécessaires chaque année, sans aucune subvention. Elle exprime également des inquiétudes quant à l'avenir des mineurs étrangers isolés qui arrivent en France et ne bénéficient d'aucune protection.

Début novembre, je contacte une ancienne étudiante de Polytech Tours, du même département que le mien. En 2015, elle avait pour mission de trouver des logements vacants structurels, c'est-à-dire vacants depuis plus de six mois, dans des villes où le secteur de l'immobilier n'était pas trop tendu. Elle faisait le lien entre l'Etat, qui avait mis en place ce plan réfugiés, et les collectivités locales qui possédaient des logements vacants. Elle était aussi en contact avec des centres d'accueil de réfugiés sur Paris, contact qu'elle a toujours. À la suite de notre appel, elle me propose d'affiner ma problématique ainsi que les conditions de l'enquête ethnographique et de revenir vers elle pour me mettre en relation avec son contact dans ce centre.

Quelques jours plus tard, une association tourangelle, Utopia, répond à mon mail. Ils m'indiquent que deux autres étudiants les ont également sollicités pour une rencontre et nous proposent de trouver un temps commun pour échanger. Cependant, les disponibilités de chacun repoussent la rencontre à mi-décembre. Utopia est une association bretonne qui possède plusieurs antennes dans toute la France. La spécificité de l'antenne de Tours est la mise en relation des mineurs étrangers isolés et des hébergeurs solidaires, qui acceptent de les recevoir pour une durée déterminée. Mon travail étant tourné vers les pratiques alimentaires, il m'a donc semblé intéressant de rencontrer des hébergeurs pour comprendre et décrypter le moment des repas et la place de l'alimentation dans le foyer. Ne souhaitant pas attendre la rencontre

⁷ Un CADA est un Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile. Financés par l'Etat, ces hébergements sont des foyers ou des hôtels qui accueillent les demandeurs d'asile durant le temps d'examen de leur demande.

organisée, je décide d'accélérer le processus en expliquant ma démarche à l'association. Très rapidement, j'ai contact avec une hébergeuse solidaire qui accepte de me rencontrer à la Table de Jeanne-Marie (Figure 4), une cantine solidaire qui fournit des repas aux migrants.

Voyant dans l'association Utopia une porte d'entrée sur le terrain, je décide d'abandonner la piste parisienne, notamment par manque de temps pour mener correctement ce travail.

Je rencontre donc l'hébergeuse solidaire à la Table de Jeanne-Marie, fin novembre. Cette rencontre fut la véritable entrée sur le terrain : j'avais désormais la possibilité d'accéder à un réseau d'hébergeurs solidaires, certes restreint à l'association Utopia. Elle me propose de rencontrer le jeune guinéen qu'elle héberge depuis six mois, sa validation de son statut de mineur ayant été refusée, elle l'aide à faire recours de la décision. Je rencontre donc ce jeune guinéen et un malien que connaît l'hébergeuse. Un lien s'étant très rapidement créé avec cette hébergeuse, je lui demande d'autres contacts d'hébergeurs sur la région. Mi-décembre, je rencontre une de ses amies et le jeune guinéen qu'elle héberge. Les deux jeunes hommes sont dans la même situation, leur minorité a été refusée. J'apprends également que la rencontre prévue avec les membres de l'association Utopia a été décalée, sans que je sois prévenue de la nouvelle date, malgré ma demande explicite de participer à cette réunion. Je les sollicite à nouveau pour une rencontre en janvier, ma demande est restée sans réponse.

Pendant la même période, je me rends également à l'épicerie africaine que fréquentent les deux familles que j'ai rencontrées. Ce lieu d'approvisionnement est connu des migrants grâce notamment au bouche-à-oreille.

La porte d'entrée, des hébergeurs solidaires, m'a donc permis d'entrer sur le terrain mais le réseau s'avéra plus restreint que prévu. De plus, les acteurs de terrain sont moins disponibles en fin d'année.

3.2. Les pistes d'analyse des entretiens

L'objectif de cette enquête ethnographique est de tester l'hypothèse, selon laquelle la diversité des lieux alimentaires fréquentés est un des marqueurs de l'intégration sociale, par une monographie d'une population, les réfugiés, sur un territoire, la ville de Tours.

Dans cette monographie, les lieux alimentaires sont séparés en deux catégories :

- Les lieux d'approvisionnement, c'est-à-dire les lieux d'achats tels que les magasins.
- Les lieux de transformation, catégorie regroupant les lieux de préparation et de consommation, tels que la cuisine du foyer. Lors du travail de terrain, les lieux de préparation et de consommation constituent un seul et même lieu : le foyer de l'hébergeur. Ils sont regroupés en une catégorie nommée « lieux de transformation ».

Dans l'étude des pratiques alimentaires, plusieurs critères sont pris en compte :

- Le type du lieu d'approvisionnement (commerce de proximité, commerce exotique, commerce de type communautaire)
- La forme de ravitaillement (produits alimentaires identiques ou différents de ceux de la société d'accueil, mise en place d'auto-ravitaillement, don)
- La sociabilité du lieu (échanges avec les commerçants, avec d'autres clients)
- Les produits consommés
- La localisation des lieux alimentaires (par rapport au lieu d'habitation des hébergeurs solidaires)

Le critère financier n'est pas abordé ici, la population étudiée est une population réfugiée mineure. Elle ne bénéficie pas d'aide financière, l'argent utilisé pour les dépenses alimentaires dépend donc uniquement des hébergeurs solidaires. De plus, à la suite des entretiens, l'argent ne s'est pas révélé comme étant un critère explicatif important des pratiques alimentaires.

L'intégration des mineurs à la société française est étudiée selon les travaux de l'Ecole de Chicago. Un groupe immigré subit toujours une désorganisation sociale lors de son arrivée dans le pays d'accueil. Cette désorganisation, qui n'est qu'une phase du cycle des relations ethniques, est suivie par une réorganisation qui ne constitue pas un retour à l'état initial mais bien une nouvelle organisation sociale du groupe. Robert Park, identifie quatre phases du processus de désorganisation : la rivalité, le conflit, l'adaptation et, enfin, l'assimilation qui peut être complète ou non.

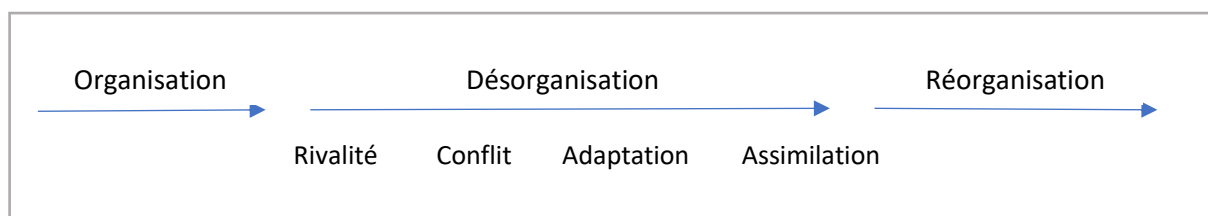


Figure 2 : Schéma du cycle des relations ethniques selon Robert Park

Enfin, l'intégration ne pourra pas être complète si le groupe n'a pas les mêmes droits sociaux que la société d'accueil.

Comme pour l'étude des pratiques alimentaires, plusieurs critères d'intégration sont pris en compte :

- L'accès aux mêmes droits sociaux que la société d'accueil
- La maîtrise orale de la langue française
- La scolarisation ou l'insertion dans une vie professionnelle (en apprentissage, au lycée, à l'école)

Ces critères concernant les pratiques alimentaires et l'intégration permettent d'estimer la phase du cycle ethnique dans laquelle se situe le groupe étudié.

Pour rappel, l'enquête de terrain s'est déroulée dans la ville de Tours et plusieurs personnes ont été rencontrées. Elles sont dans une relation d'interconnaissance les unes avec les autres, ce qui forment un réseau d'enquêtés. Parmi ces personnes, trois font partie de la population cible, c'est-à-dire celle des mineurs étrangers isolés logés chez des hébergeurs solidaires. Ils ont environ 16 ans. Les entretiens ont été réalisés chez une hébergeuse solidaire au mois de décembre 2018.

Deux lieux d'approvisionnement ressortent des entretiens. Premièrement les commerces de proximité, tel que le Lidl du quartier par exemple : ce type de magasin était déjà fréquenté par les hébergeurs solidaires avant l'arrivée des jeunes réfugiés. Ils sont privilégiés du fait de leur proximité géographique et de leur diversité raisonnable de produits. Les jeunes connaissent ce lieu par les hébergeurs mais ne s'y rendent jamais seuls. Ils accompagnent leurs hébergeurs ou y vont à leur initiative avec un ami pour un achat précis (ingrédient manquant pour une recette par exemple).

Les jeunes réfugiés se rendent également au magasin africain, un magasin de type communautaire. Ils y trouvent des produits de leur pays d'origine (de Guinée et du Mali pour la population interrogée) comme du manioc, des épices, des légumes et de la pâte d'arachides. Tous les produits qui ne sont pas vendus au magasin de proximité sont achetés dans ce commerce. La réputation de ce magasin se construit grâce au bouche-à-oreille, c'est notamment par cette voie que les jeunes ont eu connaissance de ce magasin. Selon les enquêtés, la fréquentation du magasin africain n'est due qu'au manque de produits recherchés dans les magasins de proximité. Il est possible de voir ce phénomène comme un recours à un autre magasin par manque de choix dans le premier. Dans ce cas, le magasin africain ne bénéficie que d'un avantage en ce qui concerne le choix de produits. Il pourrait être facilement remplacé par d'autres lieux d'approvisionnement, tels que des commerces de proximité. Cependant, on remarque que les enquêtés vont toujours accompagnés dans les magasins de proximité alors qu'ils se rendent seuls au magasin africain. Ils ont souvent fait découvrir ce lieu à leurs hébergeurs.

Les lieux d'approvisionnement

Les courses sont faites soit par l'hébergeuse seule soit ensemble. Parfois le jeune guinéen se rend seul dans les commerces communautaires. L'hébergeuse va au Lidl près de chez elle, c'est le seul magasin de quartier. Pour les produits qu'elle ne trouve pas au Lidl, elle se rend au magasin africain. Le jeune guinéen n'est jamais allé seul au Lidl pour le moment, mais elle pense à l'habituer à l'avenir.

Entretien du 28 novembre 2018

Le manque de choix dans le magasin de proximité n'est pas la seule variable explicative de leur fréquentation du commerce communautaire. Ce dernier ne semble pas être, pour les enquêtés, un lieu de sociabilité important, c'est plutôt un lieu fonctionnel (ils y viennent pour acheter un produit précis). Ils déclarent ne pas avoir d'échange avec d'autres clients ou avec la gérante. Ces éléments interrogent sur les raisons de

fréquentation du magasin africain. Le recours à une observation participante (se rendre au magasin africain avec les jeunes par exemple) pourrait être une autre clé de lecture.

Les lieux de transformation, c'est-à-dire les lieux de préparation et de consommation, sont ici le domicile de l'hébergeur. Avec les jeunes réfugiés, ils se partagent la préparation des repas, chacun prépare un plat de son pays d'origine ou bien les hébergeurs apprennent une recette aux jeunes. C'est un moment important qui permet un partage des cultures et aux hébergés d'approfondir leur apprentissage de la langue française. Les jeunes aiment faire la cuisine même s'ils ne cuisinaient pas dans leur pays d'origine, travail réservé aux femmes. Ils portent une grande importance au maintien des recettes de leur pays d'origine. Les repas sont toujours pris ensemble, autour de la table, c'est un moment fédérateur pour les enquêtés et les hébergeurs. L'alimentation comme support identitaire et culturel est très bien illustrée dans le cas des réfugiés mineurs interrogés. Chacun cuisine ce qu'il a l'habitude de manger, ce qui le rattache à son pays et ses valeurs, tout en initiant l'autre à sa culture. Il ne s'agit pas de faire adhérer l'autre à sa propre culture, mais plutôt de la lui partager. Pour le groupe social immigré les moments passés dans la cuisine permettent également de s'intégrer un peu plus à la société, par un enrichissement de leur connaissance du français.

L'organisation des repas

Le soir, c'est soit le jeune guinéen qui prépare un plat africain soit l'hébergeuse qui fait à manger (plutôt un plat français dans ce cas). Ils viennent de commencer à cuisiner ensemble des plats français, elle en profite pour lui apprendre le vocabulaire propre à la cuisine.

Entretien du 28 novembre 2018

Ces entretiens permettent d'établir une première cartographie des lieux d'ancrage, à travers les pratiques alimentaires, pour les réfugiés mineurs. Trois lieux ressortent (Figure 3 et Figure 4), par le temps passé dans ces lieux, par leur possibilité de sociabilisation ou par leur lien avec le pays d'origine. Il est alors possible de distinguer :

- Le magasin africain comme commerce communautaire
- Le Lidl comme commerce de proximité
- Le foyer des hébergeurs solidaires notamment la cuisine

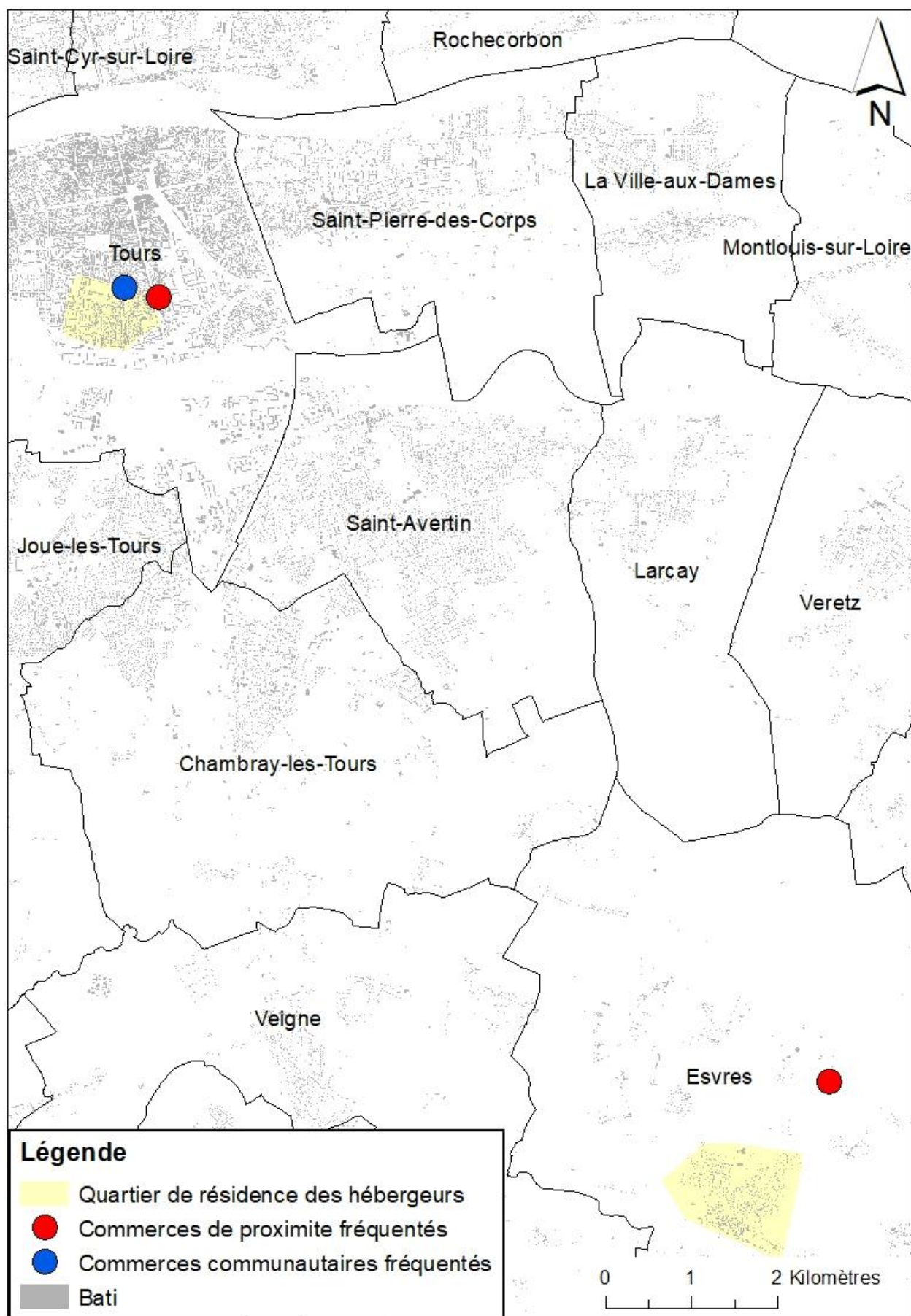


Figure 3 : Cartographie des lieux d'ancrage des réfugiés, réalisation Juliette Gasnier, sous Arcgis

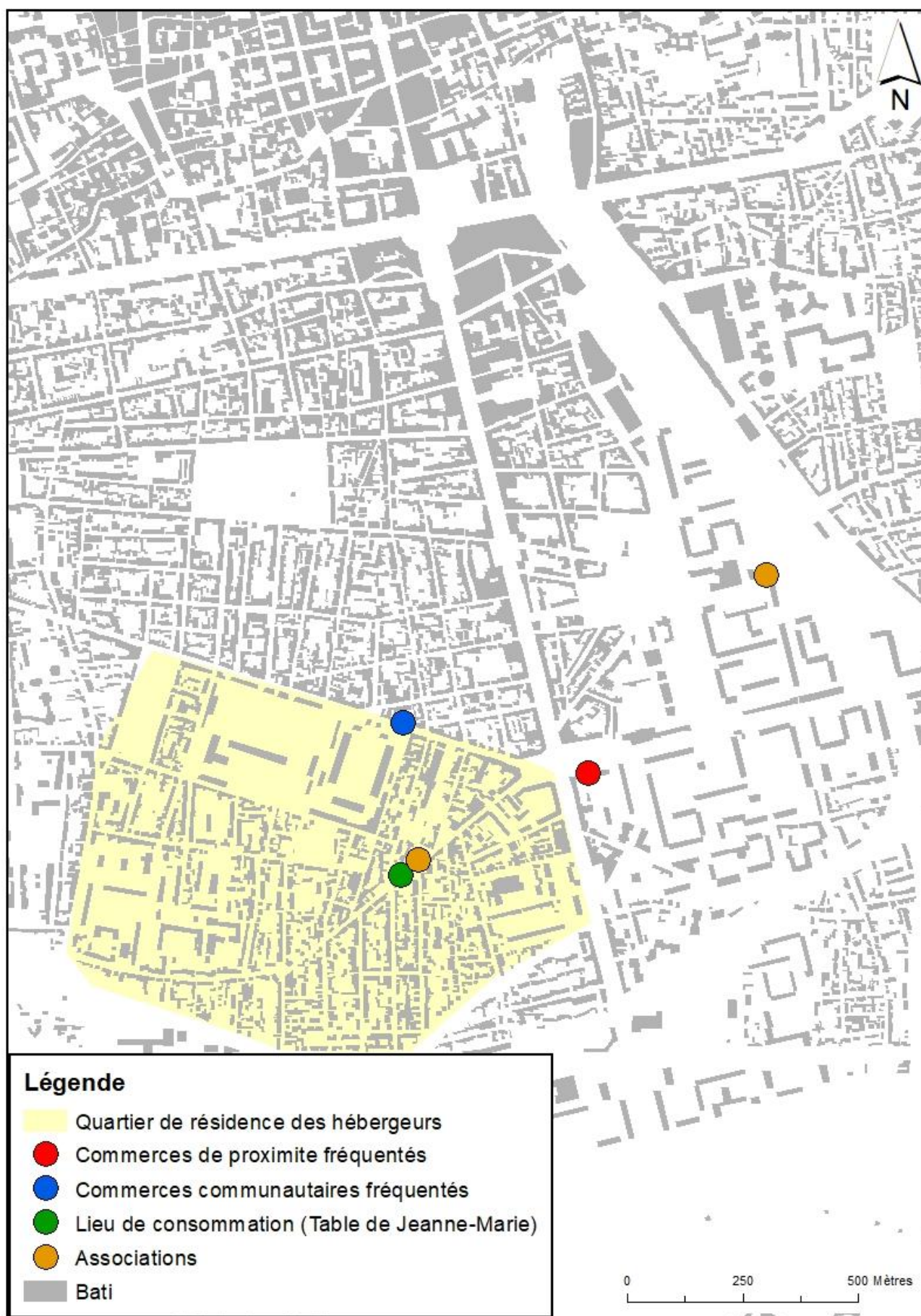


Figure 4 : Cartographie des lieux d'ancrage des réfugiés - zoom sur le centre-ville de Tours, réalisation Juliette Gasnier, sous Arcgis

De plus, les trois enquêtés ont un lien très fort avec la cuisine. Les deux jeunes mineurs souhaitent poursuivre en apprentissage restauration (CAP Cuisine au CFA de Tours). Le troisième enquêté, arrivé mineur en France, a également suivi cette formation et travaille actuellement dans un restaurant.

Le parcours du jeune malien en France

Le jeune malien est arrivé en France en février 2013. Il été accueilli chez une hébergeuse solidaire dans la banlieue de Tours. Il souhaitait être dans une famille française, plutôt que dans un foyer, pour pouvoir apprendre plus rapidement le français. Il a fait un CAP cuisine au CFA de Tours, en alternance au Bistrot de la Tranchée avec le chef Barrier. Durant ces deux années au CFA, il apprend le français (pendant les semaines de cours). Depuis l'obtention de son CAP, il a travaillé dans de belles maisons avec des restaurateurs reconnus dans la région tourangelle (au Bistrot de la Tranchée et au Choiseul à Amboise notamment). Aujourd'hui, il ne travaille plus dans la restauration (trop fatigant) sauf pour quelques extras les week-ends mais souhaite y revenir à long terme.

Entretien du 6 décembre 2018

Ce lien particulier avec la cuisine indique que les réfugiés mineurs voient dans la restauration une forme d'intégration qui leur permet à la fois de renforcer leur apprentissage de la langue et de la culture française mais également de conserver et de faire connaître leur culture d'origine. C'est ce qui avait été observé à la fin des années 1970, lors des migrations asiatiques à Paris. Cette population, qui venait de territoires urbains, n'avait aucune expérience dans la cuisine mais elle était expérimentée dans la création d'activités commerciales. Un grand nombre de restaurants asiatiques à Paris est dû à cette migration.

Ces analyses ne sont que des axes de lectures des entretiens, elles permettent une première interprétation du niveau d'intégration du groupe étudié. Le propos serait à compléter avec d'autres entretiens, menés sur un plus long terme, et à vérifier avec un autre groupe de réfugiés mineurs sur la ville de Tours.

3.3. La construction d'un outil d'analyse

Le travail de terrain effectué durant cette recherche a eu deux objectifs : préciser l'hypothèse de travail et apporter les premiers résultats. D'après les observations et les entretiens menés avec les jeunes réfugiés, il est possible d'affirmer qu'il existe un lien entre pratiques alimentaires et intégration. L'hypothèse de travail reste à valider.

La question de la légitimité de l'enquêteur se pose. Ce dernier doit « faire ses preuves » sur le territoire, il doit légitimer sa position et le statut de son travail, ce qui est complexe. Comment faire comprendre aux enquêtés que leur réponse est importante même s'ils n'y voient pas d'intérêt ? La population étudiée est

souvent questionnée sur sa présence en France que ce soit dans le cadre de la demande d'asile ou bien dans les médias. Il s'avère alors plus difficile de les interroger sur leurs pratiques alimentaires, éléments personnels, sans qu'ils ne soient méfiants ou réfractaires. C'est ce que nomme le sociologue Pierre Gilbert « le stigmate résidentiel », une population sensible et stigmatisée se montre plus réfractaire à la venue d'un enquêteur, personne étrangère au territoire.

Pour construire un matériau complet, permettant de répondre à l'hypothèse posée, il est nécessaire de combiner plusieurs outils de l'enquête de terrain. Dans cette recherche, seuls les entretiens ont été utilisés. Il existe d'autres outils, deux principaux sont l'observation participante et l'utilisation du questionnaire.

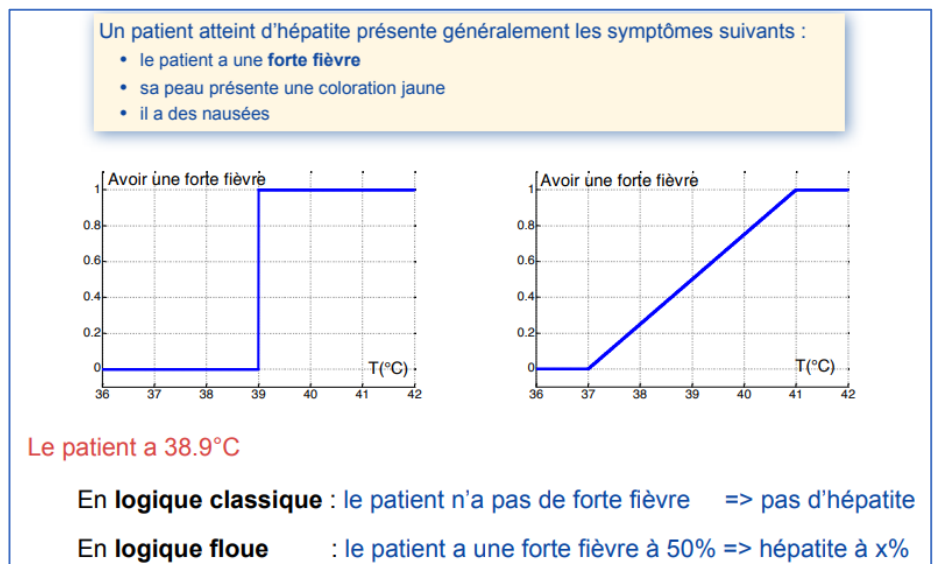
L'observation participante n'a pas pu être mise en place dans le cadre de ce travail de recherche. Cependant, cette méthode est en adéquation avec le terrain et la population ciblée. En s'engageant dans l'association Utopia (en tant qu'hébergeur solidaire par exemple) ou bien en étant bénévole à la Table de Jeanne-Marie, le chercheur bénéficierait d'un point de vue idéal pour mener à bien le travail de terrain. Il pourrait alors entrevoir les interactions entre les bénévoles et les réfugiés. De plus, il aurait la possibilité de bâtir une relation de confiance avec les réfugiés. Cet outil permettrait également de respecter la condition de « longue durée » de l'enquête ethnographique.

Le questionnaire est un outil plus difficile à utiliser. Premièrement, la population cible ne maîtrise pas toujours bien la langue française. Cette barrière linguistique peut être supprimée si les questionnaires sont traduits dans la langue d'origine des réfugiés. Il faut également réfléchir à la transmission du questionnaire. La diffusion sur Internet semble difficile, en effet, même si la majorité des mineurs étrangers isolés possède des téléphones portables, l'accès à Internet reste limité. La diffusion par papier, pourrait donc être une piste privilégiée. L'association Utopia pourrait se charger de cette diffusion, cependant cela implique un partenariat avec ce travail universitaire.

Pour interpréter les questionnaires, il serait possible d'utiliser la logique floue. C'est à partir de 1965, que le concept de sous-ensemble flou est développé par Lotfi Zadeh, professeur à l'Université de Californie. Cette notion donne « des moyens de représenter et de manipuler des connaissances imparfaitement décrites, vagues ou imprécises et établit une interface entre des données décrites symboliquement (avec des mots) et numériquement (avec des chiffres) » (Bouchon-Meunier, p 5). Il existe des applications de la logique floue dans divers domaines tels que l'économie, la robotique et la médecine. Elle a l'avantage de raisonner sur des variables qualitatives et se démarque par sa flexibilité (une valeur peut être dans un autre état que vrai ou faux).

La Figure 5 ci-contre est un exemple d'application de la logique floue.

Figure 5 : Exemple d'application de la logique floue, source : Cours d'IA - Introduction à la logique floue, Antoine Cornuéjols



La logique floue permettrait donc de modéliser l'intégration des mineurs étrangers isolés en fonction de leurs pratiques alimentaires.

Voici un exemple de ce que pourrait donner une telle modélisation en logique floue.

La première étape consiste à définir les variables d'entrée et de sortie. Ces variables sont linguistiques, elles sont représentées « par un triplet (V, X, T_v) dans lequel V est une variable (l'âge, la température, etc.) définie sur un ensemble de référence X (l'ensemble des nombres entiers, des réels, etc.) [...] On note $T_v = \{A_1, A_2, \dots\}$ un ensemble, fini ou infini, de sous-ensembles flous de X , qui sont utilisés pour caractériser V » (Bouchon-Meunier, p 61).

Pour cet exemple, nous prendrons deux variables d'entrée et une variable de sortie :

1. Variables d'entrée :

- La typologie des lieux d'approvisionnement, c'est-à-dire si le groupe fréquente des commerces communautaires, des commerces de proximité ou bien les deux types.

$V = \text{lieux d'approvisionnement}$; $X = [0,10]$; $T_v = \{\text{communautaire}, \text{communautaire et proximité}, \text{proximité}\}$

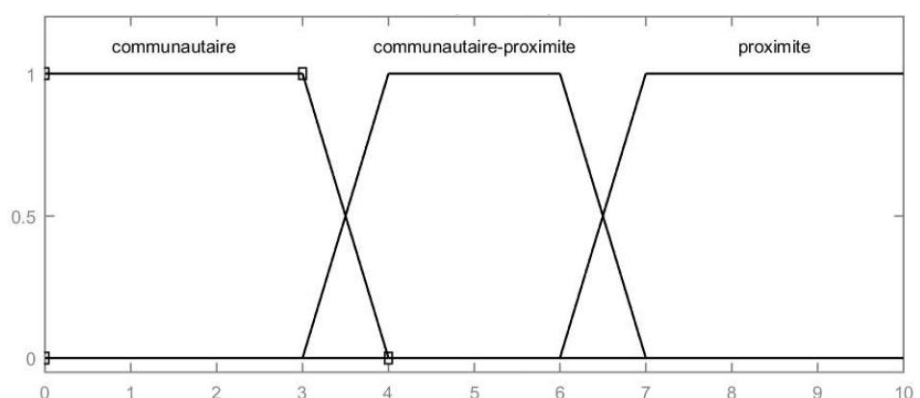


Figure 6 : Définition de la variable « approvisionnement », réalisé sous Matlab

- La maîtrise orale du français, dans cet exemple elle pourra être mauvaise ou bonne.

$V = \text{maîtrise du français} ; X = [0,10] ; T_v = \{\text{mauvaise, bonne}\}$

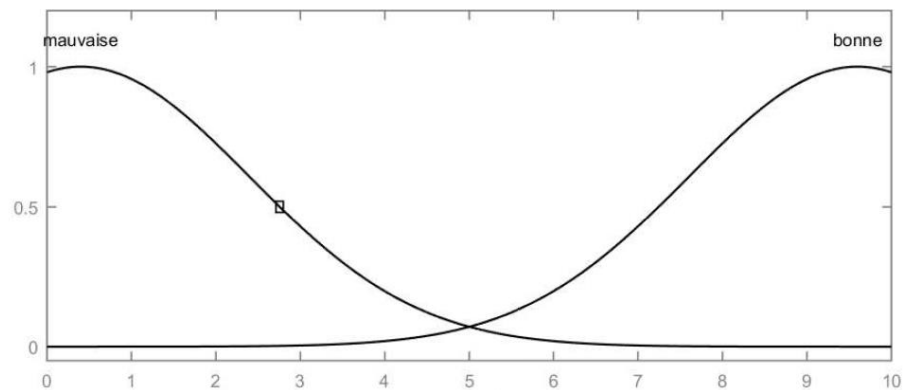


Figure 7 : Définition de la variable « français », réalisé sous Matlab

2. Variable de sortie :

- Le niveau d'intégration du groupe, il pourra être faible, moyen ou élevé.

$V = \text{niveau d'intégration} ; X = [0,10] ; T_v = \{\text{faible, moyenne, élevée}\}$

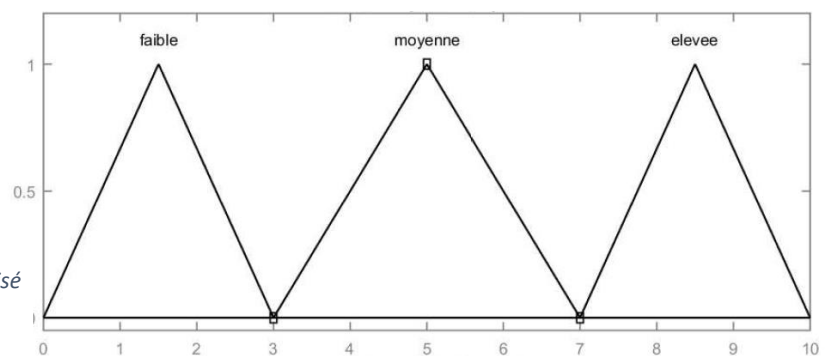


Figure 8 : Définition de la variable « intégration », réalisé sous Matlab

Une fois les variables définies, il faut déterminer une matrice des décisions, c'est l'ensemble des règles du système flou. Pour cet exemple, les règles sont :

Si le groupe fréquente des commerces communautaires ou a une mauvaise maîtrise du français	Alors son intégration est faible
Si le groupe fréquente des commerces communautaires et des commerces de proximité	Alors son intégration est moyenne
Si le groupe fréquente des commerces de proximité ou a une bonne maîtrise du français	Alors son intégration est élevée

Avec les règles et les variables établies, nous obtenons un niveau d'intégration du groupe.

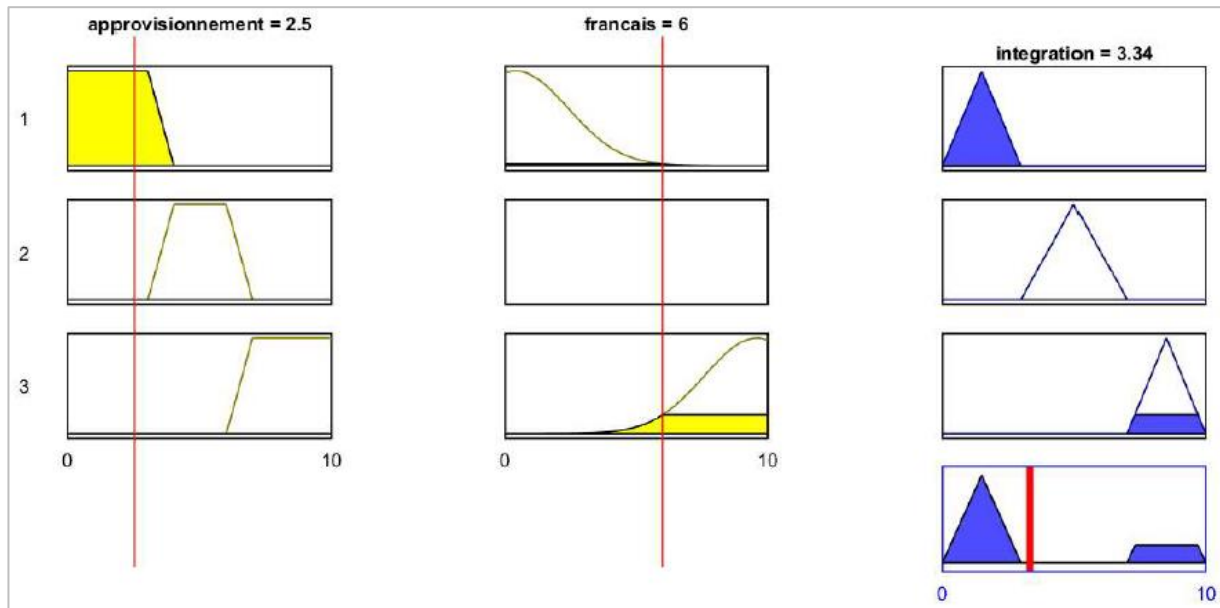


Figure 9 : Exemple d'application du modèle, réalisé sous Matlab

Selon l'exemple ci-dessus, si le groupe va principalement dans des commerces communautaires (variable « approvisionnement » = 2.5) et que sa maîtrise du français est plutôt bonne (variable « français » = 6) alors son niveau d'intégration sera de 3.34, ce qui correspond à une intégration moyenne.

Cet exemple montre une modélisation possible en utilisant les systèmes et règles de logique floue. Il a été réalisé sous Matlab. Dans une perspective de poursuite de ce travail, il serait donc possible d'exploiter cet outil en ajoutant d'autres variables ou en les définissant d'une autre manière. Au cours de la conception d'un modèle basé sur la logique floue, le concepteur est amené à faire des choix qu'il lui faut justifier à l'aide d'analyses statistiques ou de travail de terrain.

Conclusion

Dans ce Projet de Fin d'Etudes (PFE), les pratiques alimentaires sont une porte d'entrée pour aborder le sujet de l'intégration des mineurs étrangers isolés dans la ville.

Le projet a eu pour but de confirmer la pertinence du sujet et de poser une hypothèse. Il propose également une palette d'outils qui permet de compléter le travail de terrain mené à Tours pendant cinq mois. Les recherches bibliographiques, menées en parallèle, ont permis un ajustement de l'hypothèse tout au long du projet. Les entretiens, conduits auprès des hébergeurs solidaires et de leurs hôtes, ont apporté des premières réponses à l'hypothèse posée.

Les pratiques alimentaires ont été abordées d'un point de vue géographique en s'intéressant aux différents lieux alimentaires de la ville : lieux d'approvisionnement, lieux de préparation et lieux de consommation. Les théories et travaux de l'Ecole de Chicago ont éclairé les stades d'intégration. En effet, dans les années 1930, les sociologues de Chicago étudient l'appropriation spatiale des migrants dans la ville.

La phase exploratoire a permis de mettre en avant plusieurs pistes de réflexion. Les jeunes vont souvent accompagnés dans les magasins de proximité tandis qu'ils se rendent seuls dans les magasins communautaires. Il serait intéressant d'approfondir cette piste pour comprendre les motifs de fréquentation des deux types de commerces.

D'autres outils de l'enquête ethnographique sont proposés pour étayer la réflexion : l'observation participante et l'utilisation de questionnaires. Ils sont complémentaires aux entretiens et permettent d'approfondir certains points : l'observation participante permettrait, par exemple, d'accompagner les jeunes réfugiés lors de leurs courses alimentaires.

Les modèles de logique floue ont l'avantage de raisonner sur des variables linguistiques et permettent de manipuler des connaissances en langage naturel. Ils requièrent un bon niveau d'expertise humaine, obtenu grâce aux outils de l'enquête ethnographique. En effet, il faut pouvoir tirer des conclusions du système à partir de règles d'interférence exprimées en langage naturel. Néanmoins, le système de logique floue créé n'aura pas forcément un comportement précis ou stable. En effet, c'est le programmeur qui définit toutes les règles linguistiques ad hoc.

Il est déjà possible d'affirmer qu'il existe un lien entre intégration d'une population immigrée et pratiques alimentaires.

Les entretiens font ressortir le terme « d'accueil digne ». Les associations évoquent souvent l'hébergement comme respect de la dignité de la personne. Les pratiques alimentaires pourraient constituer un autre axe de dignité.

Bibliographie

Document écrit

Adams, Romanzo, *Interracial Marriage in Hawaii*, Macmillan avec une préface de Robert Park, 1937

Aït-Aoudia, Myriam et al., *Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête*, revue internationale de politique comparée, vol 17, 2010

Barrou, Jacques, *Dossier : Cuisine et dépendances*, Hommes et migration, n°1283, p 6-161, 2010

Bouchon-Meunier, Bernadette, *La logique floue*, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 2007

Bourhis, Marion, *Analyse des processus d'engagement dans un projet de territoire*, 2016

Brillat-Savarin, Jean Anthelme, *Physiologie du goût*, aphorisme IV, Gabriel de Gonet, 1848

Brown, William, *Race Prejudice : A Sociological Study*, Université de Chicago, 1930

Calvo, Emmanuel, *Migration et alimentation*, Information sur les Sciences Sociales, vol 21, n°3, 1982

Costil, Mathilde, Elise Roche, *Traiter les bidonvilles hier et aujourd'hui. Le relogement entre permanence et provisoire*, Les Annales de la recherche urbaine, n°110, p 64-73, 2015

Coulon, Alain, *L'école de Chicago*, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 2012

Coutellec, Léo et Jean-Philippe Pierron, *Dossier : Se nourrir : un enjeu éthique*, Revue française d'éthique appliquée, n°4, p 19-90, 2017,

Damgé, Mathilde et Syrine Attia, « Immigration : pourquoi le « délit de solidarité » fait-il débat ? », Le Monde, 6 janvier 2017, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/01/06/immigration-ou-en-est-le-delit-de-solidarite_5058965_4355770.html, site consulté le 7 janvier 2019

De Turckheim, Emilie, *Le Prince à la petite tasse*, Calmann-Lévy, 2018

Fournier, Jean-Marc, *Compte-rendu : Quand les migrants arrivent en ville. Politiques et pratiques de l'hospitalité et de la citoyenneté*, 9^{ème} rencontre franco-italienne de géographie sociale, 2016

Frazier, Franklin, *The Negro in the United States*, Macmillan, 1939

Gilbert, Pierre, *L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités HLM*, 2012

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR en anglais), *Global Report*, 2016

- Héritier-Augé, Françoise, *La leçon des « primitifs »*, Deuxièmes Tierce, 1985
- Lacroix, Thomas, *Migrants : l'impasse européenne*, Armand Colin, 2016
- Lendaro, Annalisa, *Investir la rue alors qu'on n'en a pas le droit : L'improbable mobilisation des demandeurs d'asile à Lampedusa (Italie)*, Sociologies et sociétés, n°47, p 123-145, 2015
- Ministère de l'Intérieur – Direction générale des étrangers en France, *Le guide du demandeur d'asile*, 2015
- Montanari, Massimo, *Le manger comme culture*, Editions de l'université de Bruxelles, 2010
- Olivera, Martin, *Un projet « pour les Roms » ? Bricolages, malentendus et informalité productive dans des dispositifs d'insertion et de relogement*, Lien social et politique, n°76, p 224-252, 2016
- Park, Robert, *Racial Assimilation in Secondary Groups with Particular Reference to the Negro*, American Journal of Sociology, Vol 19, p 606-623, 1914
- Park, Robert et Ernest Burgess, *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, University of Chicago Press, 1969
- PEROU, *Calais Mag – édition spéciale avril 2016*, 2016
- Persons, Stow, *Ethnic Studies at Chicago*, Urbana, University of Illinois Press, 1987
- Régner, Faustine, Anne Lhuissier et Séverine Gojard, *Sociologie de l'alimentation*, La Découverte, 2006
- SOS Méditerranée France, *Rapport d'activité*, 2017
- Whyte, William Foote, *Street Corner Society : The social structure of an Italian Slum*, University of Chicago Press, 1955

Document audiovisuel

- Cours du Collège de France par François Héran, *Introduction à l'étude des migrations : Le savant, le politique et le populaire : quel vocabulaire pour les migrations ?*, 2018, <https://www.college-de-france.fr/site/francois-heran/course-2018-06-01-10h00.htm>, site consulté le 16 octobre 2018
- Séminaire à Science Po Lyon, *Villes européennes et accueil des migrants (session 2 et 4)*, 2018, <http://triangle.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique731>, site consulté le 16 octobre 2018
- L'invité des matins*, « Evacuation des campements de migrants : et après ? », 24 mai 2018, France Culture, 30 minutes

Les pieds sur Terre, « On se retrouve responsable d'eux. On a envie de tous les aider », 15 septembre 2017, France Culture, 30 minutes

Ping Pong, « Migration réussie er Carnet de la Jungle », 3 février 2017, France Culture, 50 minutes

LioRET, Philippe, *Welcome*, film dramatique, Netflix, 2009, 110 minutes

Toesca, Michel, *Libre*, documentaire, 2018, 100 minutes

Webographie

Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines, *Les actions du collectif*, 2012, <http://www.perou-paris.org/Actions.html>, site consulté le 16 octobre 2018

UNESCO, *Glossaire sur les termes liés à la migration*, 2018, <http://www.unesco.org/new/en/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/>, site consulté le 7 janvier 2019

UNHCR, *Statistiques*, 2018, <https://www.unhcr.org/figures-at-a-glance.html>, site consulté le 7 janvier 2019

Annexe

Annexe 1 : Présentation de l'association Utopia

L'histoire d'Utopia débute durant l'été 2015 dans la Jungle de Calais. Le bidonville passe de 800 à 6 000 réfugiés en quelques semaines. Yann, un régisseur de festival breton, s'intéresse à cette situation et pense à utiliser ses compétences professionnelles pour aider les associations présentes sur place (Auberge des Migrants, Acted, etc.). Il décide de se rendre sur le camp et alerte ses amis bretons sur les conditions de vie des réfugiés. L'idée est alors de créer une association qui viendrait en aide aux associations déjà présentes sur le terrain, elle est créée en novembre 2015. Le succès est immédiat, des centaines de bénévoles se rendent à Calais et aident à la construction de cabanes, de douches, à la préparation des repas et au ramassage des déchets.

En 2016, le maire de Grande-Synthe propose à l'association Utopia d'assurer la coordination de la construction du camp. Construit en partenariat avec MSF, c'est le premier camp humanitaire en France. Pendant deux mois, les bénévoles travaillent avec d'autres associations pour mettre le camp aux normes, gérer les problèmes de sécurité (liés à la proximité de l'autoroute), le faire reconnaître par l'Etat, etc. Ils y organisent également la vie quotidienne puis confient la gestion à l'AFEJ (Association des Flandres pour l'Education, la formation des Jeunes et l'Insertion). Ils quittent le camp à la fin du mois de septembre 2016.

Un mois plus tard, le bidonville de Calais est démantelé, l'association distribue alors plusieurs milliers de flyers pour que les réfugiés puissent rester en contact avec elle. Plusieurs groupe Utopia se développent en région à Lyon, Tours, Saint-Brieuc, Rennes, Aix-en-Provence, etc. Un numéro d'appel est mis en place pour les mineurs isolés qui sont suivis, aidés et parfois hébergés.

L'association est également présente à Paris. Au départ au côté d'Emmaüs solidarité dans le centre humanitaire Paris Nord (Porte de la Chapelle), qu'elle choisit de quitter, en septembre 2017, en raison d'un désaccord sur la politique d'accueil du centre. Elle décide alors de recentrer son action dans la rue. Elle distribue des repas, des couvertures et prend en charge les plus vulnérables comme les mineurs isolés. Elle leur donne des téléphones portables pour qu'ils puissent joindre leurs familles, les héberge et les guide vers les organismes sociaux adéquats.

En avril 2017, l'association Utopia crée un réseau d'hébergement citoyen pour les mineurs étrangers isolés avant leur prise en charge par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). Elle propose aux citoyens d'ouvrir leur maison, de les accompagner dans les démarches administratives et juridiques. Un accord moral est signé entre le citoyen, le réfugié et l'association.

Source : <http://www.utopia56.com/fr/>, consulté le 15 janvier 2019

Directeur de recherche :

Nathalie Brevet

Juliette Gasnier

PFE/DAE5

UIT/RESEAU

2018-2019

Approche spatiale des pratiques alimentaires comme indice d'intégration : réflexion sur la construction d'une enquête de terrain

Résumé :

Ce Projet de Fin d'Etudes pose la question de l'intégration des réfugiés dans la ville à travers leurs pratiques alimentaires. Le phénomène de migration amène une modification des pratiques alimentaires du groupe immigré dans la société d'accueil. Ce travail exploratoire s'appuie un travail bibliographique et un travail de terrain, complémentaires l'un à l'autre. Le travail bibliographique permet un ajustement de l'hypothèse au cours du projet. Tandis que le travail de terrain, entretiens, apporte des premières réponses à l'hypothèse posée. Il a pour objectif de confirmer la pertinence du sujet et de poser une hypothèse de travail.

L'enquête de terrain est menée à Tours auprès des mineurs étrangers isolés logés chez des hébergeurs solidaires.

Les notions théoriques reliées à l'intégration sont étudiées selon les travaux des chercheurs de l'Ecole de Chicago. L'immigration et les relations des groupes ethniques sont des questions centrales de leurs recherches. Les pratiques alimentaires sont abordées d'un point de vue géographique et se concentrent sur les différents lieux alimentaires de la ville : lieux d'approvisionnement, lieux de préparation et lieux de consommation.

D'autres outils permettent de compléter le travail de terrain mené à Tours comme l'entretien ou l'observation participante. Le modèle de logique floue permet a l'avantage de raisonner sur des variables qualitatives et permet de manipuler des connaissances en langage naturel.

Mots Clés : alimentation, intégration, réfugié